ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

affaires étrangères et européennes : structures administratives

Question écrite n° 57744

Texte de la question

M. Patrice Verchère attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur les compétences du pôle religion créé au sein de son ministère. Il salue la volonté accrue de prendre en compte les problématiques religieuses dans le règlement des problèmes internationaux, puisqu'en effet nombre de négociations ne peuvent faire l'économie d'une analyse des faits religieux dans les territoires. Les religions semblent être des frontières parfois plus tangibles que les frontières physiques. C'est pourquoi il lui demande quelles seront les compétences concrètes d'un tel pôle, et en particulier comment les recommandations de ce dernier pourront être entendues et prises en compte par l'ensemble des personnes intéressées.

Texte de la réponse

1. Dans le cadre de la réforme du ministère des affaires étrangères et européennes présentée en mars 2009, la direction de la prospective s'est substituée au centre d'analyse et de prévision (CAP). Directement rattachée au ministre, elle a une mission très large d'aide à la décision par l'analyse des évolutions à moyen et long terme des relations internationales et des questions qui les influencent. L'activité de la direction de la prospective s'organise en trois pôles : un pôle « analyse et prévision » subdivisé par zones géographiques ; un pôle « influence » correspondant à la mission de « diplomatie intellectuelle » (relations avec les think tanks, publications...) ; et un pôle « religions », né de la volonté d'accorder une plus grande place à l'étude du rôle des religions dans les relations internationales et dans les analyses qui guident notre politique étrangère. 2. Le fait religieux joue un rôle important dans les rapports entre les nations, les questions de développement ou les équilibres politiques internes. La prise en compte du fait religieux dans les relations internationales consiste dès lors à intégrer le poids spécifique des allégeances, des croyances et des convictions religieuses dans nos analyses. Il est donc nécessaire de conduire un travail approfondi, multidisciplinaire, croisant des expertises diverses et différenciées du fait religieux avec d'autres approches privilégiant les aspects de sécurité, de développement ou de société. Le pôle religions existe depuis le 1er juin 2009. Son chef Joseph Maïla et son équipe travaillent en coordination avec le conseiller pour les affaires religieuses (CAR), qui continue d'exercer ses attributions, notamment les contacts avec les autorités religieuses et cultuelles. 3. La feuille de route du pôle religions consiste en trois missions : a) un rôle d'observation des grandes tendances religieuses du monde contemporain. Observer les grands changements religieux de notre temps tels que les évolutions du mouvement évangélique dans les Amériques et en Afrique subsaharienne ; l'articulation du bouddhisme ou de l'hindouisme aux problématiques nationalistes ; islams contemporains ; laïcité et sécularisation en Europe. En outre, un séminaire MAEE/Centre d'études et de recherches internationales a été lancé en juin 2009. Associant des chercheurs reconnus, il permet de travailler en profondeur sur certains thèmes dans une approche interdisciplinaire et de mettre en place un système d'observation de ces phénomènes. Il faut souligner le grand intérêt des chercheurs spécialisés sur le fait religieux, peu consultés jusque-là ; b) une vocation à venir en appui sur tous les dossiers d'actualité que le département traite. Son approche consiste à éclairer de manière plus spécifique, c'est-à-dire au plan religieux, les grandes questions de l'actualité internationale. Nombre d'événements, de rencontres internationales, de contextes politiques ne se laissent pas comprendre sans

l'intelligibilité de la composante religieuse qui les accompagne. Ainsi en va-t-il du discours du président Obama au Caire, résolument tourné vers l'islam et les musulmans dans une perspective de diplomatie réparatrice, des dimensions religieuses de la crise iranienne ou encore du dialogue interreligieux en Méditerranée ; c) une sensibilisation des diplomates aux questions religieuses. À cet égard, un programme de formation sur les religions dans les relations internationales va être mis en oeuvre. En particulier, une formation à la médiation en contexte de conflit intercommunautaire est envisagée.

Données clés

Auteur : M. Patrice Verchère
Circonscription : Rhône (8e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 57744
Rubrique : Ministères et secrétariats d'état
Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes
Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 1er septembre 2009, page 8331
Réponse publiée le : 22 décembre 2009, page 12229